

ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Sous Préfecture de Château-Thierry n°01286du 31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016

Fère-en-Tardenois, le samedi 4 février 2017

Membres présents :

Président de séance : M. Thomas Lemire

Membres de l'Ecurie Jean de La Fontaine présents ou représentés : 35

Membres de l'Ecurie Jean de La Fontaine absents : 50

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2015
- Rapport moral
- Bilan financier
- Bilan Rallye 2016
- Evolution prévisible de la réglementation 2017
- Election du comité directeur
- Présentation du 42^{ème} Rallye
- Questions diverses

18 h 16 : Accueil des participants et signature de la feuille de présence

18 h 17 : La séance est ouverte sous la Présidence de M. Thomas Lemire, qui remercie les personnes présentes et explique le déroulement de la réunion.

18 h 18 : Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015

Approbation à l'unanimité du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015

18 h 19 : Rapport moral

L'Ecurie JDLF compte **85 licenciés en 2016** contre 63 en 2015.

Hausse de 22 membres licenciés.

Repas de l'Ecurie : en 2014 nous avons 100 participants contre 80 en 2015. Le président annonce qu'après l'AG, le repas dépassera un nombre record de participants soit 137 personnes + 5 enfants suite à la délocalisation de la soirée sur la commune de Fère-en-Tardenois. Malgré cette augmentation, le président fait remarquer que la participation des membres de l'Ecurie reste mineure.

18 h 20 : Approbation à l'unanimité du Rapport Moral

ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Sous Préfecture de Château-Thierry n°01286du 31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



18 h 21 : Bilan Financier

Présentation du bilan financier par le Trésorier. (Voir annexe ci-jointe)

Cette année, le bilan financier est meilleur que l'an passé grâce au nombre d'engagés en hausse. Les recettes en annonces publicitaires et en bénéfice buvette sont aussi en augmentation. La baisse du coût des assurances améliore aussi les finances. L'adhésion à l'écurie restera donc inchangée pour 2017.

18 h 32 : Approbation à l'unanimité du Rapport Financier

18 h 33 : Bilan Rallye 2016

Le Rallye 2016, 41^{ème} édition, s'est organisé dans de bonnes conditions grâce au dynamisme et au sérieux de l'équipe organisatrice. Le nombre d'engagés était en hausse avec 124 équipages engagés.

Malgré la bonne organisation habituelle, nous avons vécu quelques rebondissements :

- La semaine précédente, une pénurie de carburant a mis en péril le rallye.
- Les vérifications administratives, avec une file d'attente conséquente, mais qui ferment 15 mn avant l'heure idéale contrairement aux vérifications techniques qui prennent du retard suite au non respect, par les commissaires techniques, des 4 files que nous avions prévues. En conséquence le briefing pilote et la spéciale de Laon ont pris du retard.
- La spéciale de Laon fut controversée avec une mauvaise gestion du site, pris d'assaut par le nombre d'engagés et l'affluence des spectateurs. Néanmoins, elle rencontra un vif succès du côté médiatique, donna de l'envergure à l'épreuve et des bonnes retombées de la part du public, ébahi par le spectacle.

Les concurrents, quant à eux, ont connu une liaison routière importante pour une petite ES sans intérêt sur le plan sportif.

- Les annulations des ES 2 et 6 sur décision de la direction de course après un retard de 1h40 avec 3 blocages et une évacuation sanitaire d'un spectateur dans une zone public.
- Quelques problèmes informatiques du service de la ligue pour l'établissement des ordres de départs.
- D'autres soucis sportifs et de déroulement de l'épreuve concernant la direction de course mais pas l'organisateur qui se voit couronné avec la note de 62% par l'observateur fédéral. Note très satisfaisante pour l'équipe organisatrice.

18 h 42 : Evolution prévisible de la réglementation 2017

- *Autorisation des bâches sur les véhicules dans les parcs fermés pour les voitures avec filets
- *Nouveau plan de stickage dans la réglementation.
- *Bonus d'un point au championnat pour le vainqueur de la dernière ES de chaque rallye.
- *Obligation du port de chaussures homologuées pour le copilote.

ECURIE JEAN DE LA FONTAINE

BP 80030 - 02201 SOISSONS CEDEX

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901.

Sous Préfecture de Château-Thierry n°01286 du 31.10.75 J.O. n°272 le 31.10.75

Affilié à l'ASA 02



18 h 47 : Election au Comité Directeur

Début des élections du comité directeur dirigé par le président de séance. Nos statuts précisent l'obligation d'une élection tous les 4 ans, au maximum 6 mois après les Jeux Olympiques d'été. Les candidats au comité directeur ont fait acte de candidature par courrier au siège de l'Ecurie Jean de La Fontaine avant le 21 janvier 2017. Les candidats sont : Patrick Poincelet, Thomas Lemire, Gérard Papelard, Anita Nival, Philippe Carmel, Océane Poinset, Lucien Plateau, Christophe Juillerat, Denis Bauchet, Vincent Poincelet.

18h49 : Le comité directeur de l'Ecurie Jean de La Fontaine est élu à l'unanimité

18 h 50 : Présentation du 42^{ème} Rallye (2017)

Cette année encore, le Rallye se déroulera en 2 parties sur 2 sites différents les 19, 20 et 21 mai : le samedi 20 sur Soissons, le dimanche 21 sur Fère-en-Tardenois soit un weekend plus tôt que d'habitude à la demande de la mairie de Soissons, pour leur permettre d'organiser un marathon.

Plus de spéciale le vendredi soir et retour des vérifications facultatives suivies du briefing pilotes en Mairie de Soissons.

Afin d'éviter les blocages, nous sommes sur un projet de 3 ES par jour qui risque de nous pénaliser financièrement, il nous faudra être rigoureux. Le rallye 2017 représentera environ 131 km d'ES pour 274 km de liaison. Les infrastructures de la place du Mail et du centre culturel sur Soissons feront leur grand retour.

19 h 01 : Questions diverses : néant

La séance est levée 19 h 02.

A la suite de l'assemblée générale, le comité directeur a élu son bureau:

Président: Thomas Lemire
Vice-président: Philippe Carmel
Secrétaire: Anita Nival
Trésorier: Gérard Papelard

Signature du Président

T.LEMIRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "T. Lemire", written over a horizontal line.

Signature du secrétaire

A. NIVAL-CORTY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. Nival-Corty", written over a horizontal line.